Incident de sécurité informatique chez LYNX

Gand, 11 novembre 2026 • Dernière mise à jour : 22:00

LYNX a détecté un incident de sécurité informatique et a pris des mesures en conséquence. Dans le cadre de cet incident, un tiers non autorisé a eu accès aux données personnelles d'une minorité des clients de LYNX.

Ce tiers n'a eu accès à aucun compte client ni à nos services de négociation. Les portefeuilles et les fonds de tous nos clients n'ont pas été affectés. Les positions, les ordres, l'historique des ordres, ainsi que les coordonnées des comptes bancaires liés, sont également restés sécurisés.

Quelles données sont concernées ?

La nature et la quantité des données concernées varient d'un client touché à l'autre. Nous avons envoyé à chaque client concerné un aperçu personnalisé des données le concernant. Il peut notamment s'agir de données personnelles, de données d'identification et d'informations relatives au compte de négociation et à la situation financière du client.

Les données concernées ne sont pas structurées. Elles n'ont pas été obtenues sous la forme d'un ensemble de données compilé ou d'une base de données, mais sous la forme d'éléments d'information distincts, sans lien entre eux. Techniquement, ces informations pourraient toutefois être combinées.

Ce que nous faisons

Dès la détection de l'incident, notre équipe de sécurité informatique a immédiatement bloqué l'accès non autorisé et pris des mesures supplémentaires pour renforcer notre sécurité numérique. Dès qu'il a été établi que des données sensibles de clients étaient concernées, nous avons informé directement les clients touchés.

Nous continuons de suivre la situation de près, et des spécialistes externes en cybersécurité participent à une enquête approfondie sur l'incident. Dans l'intérêt de notre sécurité numérique et de la protection de nos clients, nous faisons preuve de discrétion quant aux détails de l'incident.

Nous avons signalé l'incident à la police néerlandaise, informé l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et notifié l'Autorité néerlandaise de protection des données (AP). Conformément à leurs propres procédures, l'AFM et l'AP se coordonneront avec les autorités de surveillance de nos succursales internationales et leur feront rapport lorsqu'elles le jugeront nécessaire. Nous tenons ces deux autorités informées de l'avancement de l'enquête.

Nous recommandons à nos clients de rester vigilants

Les données concernées pourraient être utilisées pour rendre des e-mails, des appels téléphoniques ou des SMS frauduleux plus crédibles. Un tiers pourrait, par exemple, contacter des clients en se faisant passer pour LYNX ou un autre établissement financier et faire référence à des informations obtenues à leur sujet.

Nous recommandons donc à nos clients de faire preuve d'une vigilance particulière face aux messages ou appels inattendus concernant leur compte ou leurs investissements.

Nous comprenons que cette nouvelle puisse susciter des inquiétudes. Bien servir nos clients est au cœur de notre travail quotidien, et la sécurité de nos systèmes et des données de nos clients reste une priorité absolue. Nous tenons à agir avec précaution et nous nous engageons à tenir nos clients informés aussi clairement que possible.